

1^{ères} assises nationales de la formation professionnelle

Les 31 octobre et 1^{er} novembre 2006

RAPPORT DES TRAVAUX DE L'ATELIER :

« Développement de la Formation en Cours d'Emploi et de l'Alphabétisation Fonctionnelle »

Réunis les 31 octobre et 1^{er} novembre 2006 à Rabat, les représentants des administrations et organismes publics, des partenaires sociaux, des directeurs de ressources humaines en entreprises, des organismes de conseil et de formation, des projets de coopération et des GIAC ayant participé aux travaux de l'atelier « Développement de la Formation en Cours d'Emploi et de l'Alphabétisation Fonctionnelle »,

Présidé par :

Monsieur Karim ZAZ, Président de la Commission Formation de la CGEM

Dont les rapporteurs sont :

Monsieur Khalid SAIDI, Chef de la Division de la Formation en Cours d'Emploi (SEFP)

Monsieur Abdelaziz LAFTAOUI, Chef de la Division des Contrats Spéciaux de Formation (OFPPT)

Au cours duquel 5 présentations ont été faites sur les thèmes :

- Organisation et gestion de la Formation en Cours d'Emploi
- Système d'information sur la Formation en Cours d'Emploi
- Validation des acquis professionnels et crédit temps formation
- Qualification des organismes de conseil et de formation en cours d'emploi
- Développement de l'alphabétisation fonctionnelle

Après avoir débattu des différentes thématiques de l'atelier à la lumière des rapports qui leurs ont été soumis et des différentes interventions programmées,

Les participants à l'atelier «**Développement de la Formation en Cours d'Emploi et de l'Alphabétisation Fonctionnelle**» recommandent :

Thème n° 1 : L'organisation et la gestion de la formation en cours d'emploi :

- 1- La préparation des conditions permettant aux partenaires sociaux d'assumer pleinement la responsabilité de la gestion et du pilotage du fonds de la formation en cours d'emploi et l'établissement d'un projet de loi sur cette base ;
- 2- La consolidation des études d'évaluation des politiques de la formation en cours d'emploi et l'encouragement des entreprises à évaluer les plans de formation qu'elles réalisent ;
- 3- La mise en place d'un système de communication centré sur l'utilité et l'impact de la formation continue comme vecteur de développement au lieu d'une communication uniquement centrée sur le dispositif de financement ;
- 4- Le développement de mesures incitatives à la formation continue au profit des PME-PMI ;

Thème n° 2 : Le système d'information sur la Formation en Cours d'Emploi

- 5- La mise en place d'un système d'information des CSF et des GIAC, fiable, partagé, évolutif et répondant pleinement aux besoins des différents intervenants, permettant ainsi des analyses qualitatives et quantitatives périodiques ;
- 6- La mise en place d'un système d'identifiant unique des entreprises pour servir de base à la construction de systèmes de suivi et de réponses aux attentes ;

Thème n° 3 : La validation des acquis professionnels et le crédit temps formation

- 7- Le lancement d'expériences sectorielles du système de validation des acquis professionnels des salariés permettant à ces derniers une reconnaissance de leur expérience professionnelle ;
- 8- L'instauration d'un crédit-temps-formation au profit des salariés leur permettant l'accès à une formation continue de leur choix, concertée avec l'employeur et financée sur la TFP ;

Thème n° 4 : La qualification des organismes de conseil et de formation en cours d'emploi

9- La finalisation de l'étude de mise en oeuvre du système de qualification du conseil et de formation continue pour l'accès, à moyen terme, aux mécanismes des GIAC et des CSF ;

Thème n° 5 : l'alphabétisation fonctionnelle

10- L'activation de l'aboutissement du projet de décret validé par les partenaires sociaux pour la mise en place de mesures de développement des programmes d'alphabétisation fonctionnelle par la prise en charge de primes en faveur des salariés alphabétisés.